



SECURISER L'EXECUTION DE SON MARCHÉ PRIVE DE TRAVAUX

Formation		SECURISER L'EXECUTION DE SON MARCHÉ PRIVE DE TRAVAUX
Enjeu	La diversité et la complexité des opérations de marchés privés de travaux nécessitent une bonne connaissance de la réglementation applicable afin de sécuriser le mieux possible son marché afin d'éviter tout risque de contentieux, de la signature du marché à la réception. La formation SECURISER L'EXECUTION DE SON MARCHÉ PRIVE DE TRAVAUX, vous permettra de développer des réflexes de vigilance concernant notamment, les clauses financières s'appliquant aux marchés de travaux, la gestion des aléas en cours de chantier et des étapes de la réception des ouvrages.	
Objectifs pédagogiques	– Être capable de comprendre les règles essentielles applicables aux marchés de travaux – Être capable de préserver vos intérêts lors de chaque phase cruciale de votre contrat	
Le plus	– Comprendre les différentes étapes de son marché jusqu'à la réception – Appréhender les inévitables incidents, voire litiges et en prévoir les conséquences.	
Public	Toutes personnes chargées de l'exécution de travaux	
Prérequis	Avoir une pratique des marchés de travaux	
Méthode	Apport théorique et mise en situation	
Méthodologie pédagogique	Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. <u>Partie théorique</u> : Alternance d'apport théorique par le formateur privilégiant l'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard ou projection par vidéoprojecteur. <u>Partie pratique</u> : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, chaque stagiaire réalise un cas pratique sous sa direction, avec la participation active des autres stagiaires. Un bilan est effectué en fin de formation.	
Durée	14 heures (2 jours)	
Evaluation	Feuille de présence – Cas pratique & fiche d'évaluation de la formation - Questionnaire avec avis du formateur	
Validation	Attestation de compétence nominative délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.	
Compétences métier	À l'issue de la formation, vous serez en mesure d'exécuter un marché privé de travaux en toute sécurité	
Programme	Voir en annexe	
Moyens techniques et pédagogiques	1 salle de formation équipée vidéoprojecteur, paperboard, écran mobile, wifi,	
Modalité d'organisation	Formation en groupe de 6 personnes minimum & dans la limite de 8 personnes maximum	
Handicap	Locaux adaptés aux personnes porteuses de handicap en mobilité	
Référent handicap & administratif	Raymond VAITILINGOM – 0262 20 30 47 – 0692 600 910 – E-mail : capeb.st-denis1@orange.fr	
Date (s)	08 & 14 décembre 2021	
Coût	546 € (HT) Prise en charge par votre OPCO	
Formateur	Fred FONTAINE de l'entreprise CONTRACT CONSEIL à jour du maintien & d'actualisation de ses compétences Il est spécialiste de l'ingénierie administrative des marchés	

SECURISER L'EXECUTION DE SON MARCHE PRIVE DE TRAVAUX

Jour 1 :

LES INTERVENANTS : QUI FAIT QUOI ?

- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, etc....
- Coordinateur sécurité,
- Entrepreneur, Sous-traitant.

LE CADRE CONTRACTUEL

- ♦ **Devis,**

Pourquoi ? Comment ?

- Conditions générales d'exécution
- Typologies contractuelles

Acceptation

- Délai d'exécution
- Effets de la signature

Conformité du devis et de la facture

- ♦ **Marché complexe et les standards des contrats généraux**

Marché à la carte

- Typologie (forfaitaire, au mètre...)
- Importance du cahier des clauses particulières
- Ordre de service
- Analyse des clauses incontournables

Marchés privés avec réglementation

- Norme NFP 03 001 et son application par dérogation
- Comment savoir que la norme NF P 03-001 est contractuelle ?
- Points à détecter
- Avantages de la norme NF P03-001

Jour 2 :

L'EXECUTION DU MARCHE

♦ **Sous-traitance**

- Demande d'agrément
- Cadre contractuel
- Vigilance de part et d'autre
- Situation des travaux

♦ **Sûretés financières**

- Retenue de garantie
- Garantie de paiement et privilèges spécifiques de l'entrepreneur
- Divers cautionnements

♦ **Modifications du contrat**

- Avenants- qualité des signataires
- Pièges à éviter (travaux supplémentaires ou modificatifs)
- Engagements réciproques entre la maîtrise d'ouvrage et l'entrepreneur
- Situations de travaux et soldes

♦ **Comptes rendus de suivi de chantier**

- Participation de l'entreprise
- Procès-verbal de réunion
- Valeur légale

LA FIN DU MARCHE ET LES RESPONSABILITES

- Réception (conditions, réserves, effets),
- Documents à remettre et garanties post réception
- Combinaison entre réception et livraison des ouvrages

**A RETOURNER A L'ARFAB AVANT LE DEBUT
DE LA FORMATION**

Intitulé de la formation :

Dates : du/...../..... au :/...../..... **Nbre de jours :**

Dénomination de l'entreprise : **Activité :**

Nom, prénom du Représentant légal de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : **Ville :** **E-mail :**

Tél. : **GSM :** **Fax :**

SIRET : **APE :** **Nbre de salariés :**

Financement de la formation

- Paiement direct par l'entreprise ☐ (chèque à l'ordre de l'ARFAB Réunion)
- CONSTRUCTYS ☐
- OPCO EP – AKTO (OPCALIA) ☐
- FAFCEA (non-salariés) ☐
- FAF CMA (Artisan) ☐ (Devis de formation à demander à l'ARFAB pour la demande de financement)

Participants

Noms	Prénoms	Homme	Femme	Date de naissance	Statut*

* Statut : Artisan / Gérant non salarié = CE - Conjoint (e) collaborateur (trice) = Conjoint - Salarié = Salarié – Demandeur d'emploi = DE

Fait à, le

(Cachet & signature du Représentant légal)

Conditions, coûts et modalités d'inscription

Coûts & financements

L'ARFAB-Réunion est exonérée de TVA. Tous les coûts indiqués sont donc nets de TVA. Sous réserve de l'accord de chaque financeur, les formations de l'ARFAB-Réunion peuvent bénéficier de financement du FAFCEA ou du Conseil de la Formation (CMA), de CONSTRUCTYS, du Conseil Régional, de l'Etat ou d'un autre OPCA.

Conditions d'inscription

Après réception du bulletin d'inscription, l'ARFAB adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme du stage. L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à l'ARFAB de ladite convention complétée et signée, des règlements et des pièces annexes.

Annulation ou absence en formation

L'ARFAB se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout stage, si le nombre de stagiaires se révèle insuffisant. Dans ce cas, l'ARFAB en informera l'entreprise au moins une semaine avant la date prévue du démarrage du stage et restituera l'ensemble des règlements joints à la convention. Toute annulation par le stagiaire intervenant, sauf cas de force majeure dûment justifié (ne comprenant pas le surcroît d'activité), moins de 2 semaines avant le début du stage donne lieu à une facturation de 50% du coût total du stage, à titre d'indemnité forfaitaire. L'annulation d'un stage commencé ou l'absence à un module d'un cycle sont dus dans leur intégrité. Les frais d'annulation ne sont pas par nature imputables sur la participation obligatoire au financement de la formation continue. Ils ne peuvent donc pas être prélevés sur les budgets de formation. Au cas où l'ARFAB organiserait, dans les 6 mois, une session de formation sur le même sujet, le report serait proposé dans la limite des places disponibles et l'indemnité d'annulation sera affectée au coût de cette nouvelle session.

Droit & compétence juridictionnelle

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Saint-Denis de La Réunion ou toute autre juridiction compétente saisie par l'ARFAB.

**Questionnaire à remplir et à retourner
obligatoirement avec le bulletin
d'inscription**

Questionnaire

Vous avez pris connaissance du programme de formation **Sécuriser l'exécution de son marché privé de travaux**.
Merci de répondre aux 2 questions suivantes :

1. Ce programme répond-t-il à vos attentes ?

☐ Si Oui – Indiquez votre réponse en quelques lignes

.....
.....
.....
.....
.....

☐ Si Non – Indiquez votre réponse en quelques lignes

.....
.....
.....
.....
.....

2. Souhaitez-vous que l'on aborde un point particulier par rapport à vos attentes ?

☐ Non

☐ Si Oui – Indiquez votre réponse en quelques lignes

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet et signature du Représentant (e) légal (e)